

MRC DE L'ÉRABLE

OFFRE D'EMPLOI

AMÉNAGISTE

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Située dans la région Centre-du-Québec, la MRC de L'Érable est un organisme supramunicipal qui regroupe 11 municipalités. D'une superficie de 1 287,86 km² et comptant près de 23 500 citoyens, le territoire peut compter sur une belle dynamique rurale et urbaine. À l'instar d'autres MRC, la MRC de L'Érable doit élaborer des documents d'orientation sur les différents enjeux liés à l'aménagement et à l'occupation du territoire.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Statut de l'emploi : Permanent temps plein (35 heures par semaine) ;
- Lieu de travail : Plessisville ;
- Entrée en poste: Dès que possible ;
- Salaire : Selon la politique en vigueur (entre 56 798 \$ et 70 998 \$)
- Conditions de travail : Gamme complète d'assurance collective, régime de retraite à prestations déterminées, horaire de travail flexible, télétravail en mode hybride possible, 8 jours de congés mobiles annuellement, politique de vacances intéressante, ambiance de travail favorable à l'épanouissement professionnel et personnel, club social, etc.

COORDONNÉES

Les entrevues auront lieu la semaine du 14 mars 2022. Afin d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié. Seuls les candidats retenus seront contactés. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation avant le 4 mars 2022, à l'adresse suivante :

Poste d'aménagiste, MRC de L'Érable
Courriel : svilleneuve-martin@erable.ca

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du service de l'aménagement du territoire, le titulaire assumera toutes les tâches liées aux dossiers relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme de même qu'au développement et à la mise en valeur du territoire de la MRC.

Entre autres, le titulaire aura à :

- Collaborer à la révision, à la modification et à la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) ;
- Participer et collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et planifications de la MRC (PRMHH, PDZA, article 59, etc.) ;
- Procéder à l'analyse de la conformité et la concordance des divers règlements d'urbanisme locaux au SADD ;
- Collaborer à la rédaction des rapports et formuler des avis et recommandations sur des dossiers prioritaires de la MRC ;
- Offrir un support professionnel et technique en aménagement du territoire auprès des citoyens et des intervenants municipaux ;
- Fournir un soutien technique aux officiers des municipalités locales dans l'application réglementaire et divers projets d'aménagement et de développement du territoire ;
- Analyser les demandes d'autorisation d'inclusion et d'exclusion présentées à la CPTAQ et préparer des recommandations à l'intention du conseil de la MRC ;
- Planifier, animer ou participer aux rencontres de certains comités et assurer leur fonctionnement ;
- Planifier, animer et participer à des consultations et assemblées publiques.

PROFIL DU POSTE

Formation et expériences

- Détenir un baccalauréat en urbanisme, en géographie ou dans un domaine équivalent ;
- Détenir un minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire ;
- Expérience dans le domaine municipal constitue un atout majeur.

Connaissances spécifiques

- Connaissance des différentes lois applicables en aménagement du territoire dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, mais également des connaissances de la Loi sur les compétences municipales et de la Loi sur la qualité de l'environnement ;
- Connaissances en géomatique (QGIS, TNT-Mips, et autres) ;
- Bonne connaissance de la Suite MS Office ;
- Excellente maîtrise du français et habiletés rédactionnelles.

Compétences recherchées

- Esprit de synthèse et compréhension générale et globale d'un territoire et de ses différentes dimensions ;
- Esprit d'innovation et de créativité afin de trouver des solutions aux problématiques malgré le contexte des lois et règlements en place, notamment en aménagement du territoire, environnement et développement durable ;
- Démontrer un grand sens de l'autonomie ;
- Capacité à interagir avec différents intervenants (capacité à bien vulgariser) ;
- Travailler avec diplomatie et discrétion.